



Arrondissement de Beauvais

Canton de Beauvais-2

## Compte rendu simplifié du Conseil Municipal du 20 janvier 2023

(Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la Mairie ou sur les panneaux d'affichage municipal)

Lors de cette séance publique, 9 membres du Conseil sont présents, 3 sont excusés et représentés, et 2 sont absents.

### ⇒ Etat provisoire des résultats du budget 2022 :

Mme le Maire présente l'état provisoire des résultats du budget 2022 et constate un excédent en section de fonctionnement et en section d'investissement. Un point est fait sur les dépenses d'énergie et les dépenses de personnel de l'année 2022 et sur le prévisionnel des dépenses d'énergie pour l'année 2023.

### ⇒ Prévision de dératisation des égouts du village :

Les riverains des rues du centre village signalent une recrudescence des rats. Le Conseil approuve à l'unanimité le devis de dératisation présenté.

### ⇒ Projet d'installation de vidéo protection :

Mme le Maire propose d'ajouter des caméras rue de la gare et rue des écoles pour protéger les abords des écoles. Le projet pourrait être subventionné à hauteur de 31% + 10% par le Département (les demandes de subventions faites en 2022 auprès de l'Etat et de la Région n'ont pas abouti). L'équipement pourrait être installé entre mars et décembre 2023, et il en coûterait alors environ 10.000€ à la Commune. Le Conseil approuve à l'unanimité le projet et la demande de subvention au Conseil Départemental.

### ⇒ Projet de restructuration urbaine phase 1 :

Mme le Maire rappelle que le programme global s'étend sur plusieurs années. Le projet de cette mandature (délibération de décembre 2022) est la 1<sup>ère</sup> étape de la phase 1 du programme qui s'étale sur 2023 et 2024 pour un coût global de 1.500.000€ HT y compris les études préalables.

L'ordre de priorité retenu est le suivant :

- 1) Création de 2 classes et d'un préau (pour offrir aux CP/CE1 dès la rentrée de septembre 2023 des locaux fonctionnels, aux normes de sécurité et d'économies d'énergie),
- 2) Construction d'un bâtiment permettant un accueil des Personnes à Mobilité Réduite en rez de chaussée pour la Mairie et la bibliothèque municipale.
- 3) Construction de locaux pour l'ACM pour les temps de garderie, mercredis et vacances scolaires.

Mme le Maire rappelle les différents accueils favorables donnés par différents partenaires institutionnels qui participeraient au financement de ce projet.

Elle présente au Conseil le plan de financement prévisionnel par opération. Le Conseil approuve la réalisation de chaque projet présenté ainsi que le plan de financement, et sollicite le soutien financier des différents partenaires.

En ce qui concerne la 1<sup>ère</sup> opération de la phase 1 (bâtiments modulaires pour 2 classes + préau), Mme le Maire propose un échéancier de réalisation du projet (lancement le 15/02/23, démarrage de l'opération le 15/04/23 et prévision de la fin de l'opération en septembre 2023).

### ⇒ Travaux de voirie à Merlemont :

Les inondations de juin 2021 ont entraîné des dégradations des voies et accotements de la rue de la chapelle et du chemin de la chapelle. La Commune a présenté en 2022 des devis de travaux aux représentants de l'Etat, mais la demande n'a pas été instruite. Mme le Maire informe le Conseil que cette demande peut être renouvelée et pourrait être subventionnée à 60%. Le Conseil approuve à l'unanimité la demande de subvention, et la réalisation des travaux (34.674€) sera subordonnée à l'obtention de la subvention (20.804€).

⇒ Gestion du personnel communal :

Mme le Maire propose de supprimer un poste d'adjoint technique et de créer un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe. Le Conseil approuve la proposition.

⇒ Vente d'une parcelle communale :

Le Conseil approuve la vente de la parcelle AE n°113 sans servitude de passage (accès par RD 1001 possible).

⇒ Dénomination d'une impasse :

Suite à la réunion de quartier du 15/12/22, il est envisagé des aménagements de sécurité au niveau de la rue des prairies, et de l'accès au point vert. Le Conseil approuve les aménagements pour la rue des prairies et la dénomination de l'impasse accédant au point vert « Impasse du point vert ».

⇒ Magazine communal annuel :

Sur proposition de la Commission Communication, le Conseil approuve le principe de financement du magazine par la publicité et fixe à 34,50€ le tarif de l'encart publicitaire.

⇒ Informations diverses :

Mme le Maire indique au Conseil :

- que Warluis compte 1222 habitants d'après les dernières statistiques de l'INSEE,
- qu'elle a reçu des remerciements de plusieurs aînés pour le colis de Noël.

---

*En annexe de ce compte rendu vous trouverez :*

- 1° **Une information de la Préfecture de l'Oise relative à la grippe aviaire et à l'obligation pour toute personne physique ou morale détentrice d'oiseaux de déclarer le nombre de poules, coqs, faisans, oiseaux de compagnie ou exotiques, autruches dont elle est propriétaire.**

Pour les personnes concernées il convient de **remplir dans les plus brefs délais la fiche de recensement jointe** avec l'arrêté du 24 février 2006 et de la **déposer au secrétariat de mairie**. Il est également possible d'effectuer cette déclaration par mail à l'adresse suivante [mairie@warluis.fr](mailto:mairie@warluis.fr)

- 2° Vous trouverez également 2 affiches relatives à des **rendez-vous warluisiens à noter sur vos agendas :**
- **Lundi 13 mars 2023 de 17h30 à 19h30 Repair café salle communale**
  - **Vendredi 31 mars 2023 à 20h30 Salle communale** Au théâtre ce soir avec Gilles Amiot pour le Bal des poussières